



## **Une convention d'objectifs et de moyens (COM) entre les CCI de Normandie et la préfecture de région**

**Réunis mardi 12 septembre à Deauville à l'occasion du séminaire des élus des CCI de Normandie, Gilles Treuil, président de la CCI Normandie, Alain Di Crescenzo, président de CCI France, et le préfet de la région Normandie, Jean-Benoît Albertini, ont signé la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) qui lie les CCI de Normandie aux services de l'Etat pour la période 2023-2027.**

Déclinaisons opérationnelles du contrat d'objectifs et de performance (COP), signé entre l'État et le réseau national des CCI, les conventions d'objectifs et de moyens (COM) sont conclues régionalement entre les préfetures et les CCI de région. En Normandie, la COM 2023-2027 qui fixe pour les cinq années à venir les axes d'actions du réseau, vient d'être officiellement signée en présence d'Alain Di Crescenzo, président de CCI France, Gilles Treuil, président de CCI Normandie et Jean-Benoît Albertini, préfet de la région Normandie.

Pour la Normandie, plusieurs axes forts ont été identifiés afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par les entreprises et aux priorités souhaitées par le Gouvernement pour le réseau consulaire, positionné comme opérateur de proximité de la mise en œuvre de ses politiques publiques économiques. Ainsi, pour la période 2023-2027, les missions prioritaires référencées par la COM porteront sur ces 6 axes :

**Axe 1 : Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires**

**Axe 2 : Accompagner les entreprises dans leurs transitions numérique, économique et RH**

**Axe 3 : Anticiper, orienter, former et recruter**

**Axe 4 : Entreprendre et transmettre**

**Axe 5 : Accompagner les entreprises à l'International**

**Axe 6 : Représenter les intérêts des entreprises**

Afin de mettre en œuvre cette feuille de route, les CCI sont particulièrement mobilisées et ont acté d'un fort investissement du réseau, notamment en ce qui concerne la poursuite de la montée en compétences de leurs collaborateurs, condition essentielle pour assurer l'ensemble des missions du COP. C'est ainsi qu'est née la démarche CCI ACADEMIE, validée dans le plan stratégique du réseau des CCI.

Pour ce qui est des entreprises, les conséquences concrètes de la COM seront de pouvoir bénéficier, sur les différentes problématiques, d'un premier niveau gratuit d'accès à l'information avant d'envisager la mise en place d'un accompagnement individuel. Un accompagnement dédié, pour lequel la CCI aidera également les entreprises dans la recherche de solutions de financement, si celui-ci ne bénéficie pas déjà d'une prise en charge des CCI.

C'est ce qu'a rappelé Gilles Treuil, président de la CCI Normandie, lors de son intervention : « *Nos entreprises ont des besoins, en matière de transition écologique, numérique, sur les sujets de formations et d'orientation ... sans oublier la transmission et l'international. Les CCI seront au RDV !* »

Grâce à cette COM, les CCI de Normandie vont pouvoir concentrer leurs efforts et leurs moyens sur les sujets qui préoccupent les entreprises, à l'image des transitions écologiques ou encore numériques. Perçues comme des nécessités par les entreprises, nombreuses sont celles qui n'ont toujours pas initié de démarche spécifique.

Des mutations essentielles que le réseau des CCI de Normandie entend plus que jamais porter auprès des 140 000 établissements ressortissants (industrie, services, commerce) qu'il représente et accompagne au quotidien.

**Contact presse CCI Normandie** : Léa Herse, 02 35 88 38 43, [lea.herse@normandie.cci.fr](mailto:lea.herse@normandie.cci.fr)